

Département

BAS-RHIN

COMMUNE DE KILSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

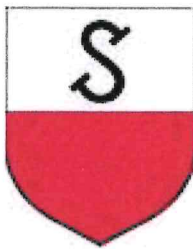
Arrondissement

HAGUENAU WISSEMBOURG

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur Francis LAAS, Maire

SEANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026



Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents ou représentés : 20

Convocation du 27 février 2026

Les Adjointes au Maire

Mme Rosita KAISER, M. Olivier SIEGEL, Mme Simone BAUER, M. Alain KISTNER, M. Jean-Philippe LIENHARD.

Les membres du Conseil municipal

M. Olivier MEYER, conseiller municipal délégué, M. Matthieu AIROLDI, M. Yves FETIQUE, Mme Christine ZINCK, Mme Valérie BRUN, Madame Esther GREINER, Mme Francine HUMMEL, Mme Johanne VIEZZI, Mme Audrey KRIEGER, M. Lionel WINTER.

Absents excusés

Mme Elodie ENNESSER.

Mme Monique RUDOLF donne procuration à Mme Rosita KAISER.

M. Léopold HACQUARD donne procuration à M. Yves FETIQUE.

M. Julien MORITZ donne procuration à M. Olivier SIEGEL.

Mme Cathie MANTZ donne procuration à Mme Christine ZINCK.

Mme Francine HUMMEL donne procuration à Mme Audrey KRIEGER.

Absents

Mme Evelyn SCHMITTER, M. Christophe ADAM.

26/26 ASSOCIATION. ALLOCATION D'UNE SUBVENTION AU REGIMENT DE MARCHÉ DU TCHAD.

A l'occasion du 85^{ème} anniversaire du serment de Koufra, le régiment de marche du Tchad souhaite mener un projet mémoriel fort et durable : la réalisation d'une fresque murale à caractère historique.

Le régime de marche du Tchad souhaite mettre en valeur cet événement historique pour permettre la transmission des valeurs du serment de Koufra et ainsi contribuer à renforcer le lien Armée-Nation.

Visible par les militaires, les familles et tout visiteur, cette fresque retracera la fin des combats depuis Paris jusqu'à la plaine d'Alsace et Kilstett. Elle s'inscrira comme un outil pédagogique et mémoriel pérenne, rappelant l'importance du devoir de mémoire.

Pour faire suite à la demande formulée par le commandant du régiment de marche du Tchad par une lettre réceptionnée le 16 février, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de contribuer à hauteur de 500,00 € à la réalisation de ce projet artistique et historique.

Par cette contribution, la Commune démontre les liens si particuliers qui nous unissent.

En retour de notre engagement, la mention du nom de la Commune de Kilstett avec logo sera faite à proximité de la fresque et une mise en avant lors des temps forts liés à l'inauguration.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 500,00 € au régiment de marche du Tchad

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.

A l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Kilstett, le 9 mars 2026

La secrétaire de séance,



Rosita KAISER

Le Maire,



Francis LAAS